



**Rn PAT**

Réseau national  
des Projets Alimentaires Territoriaux



# PATlab Justice alimentaire

*Mardi 15 septembre 2020, 9h15 – 17h*

**Luc Bodiguel,**

**Research Director CNRS**

**Associated Prof. Univ. Nantes**

Laboratoire Droit et changement  
social UMR6297 CNRS / Univ.  
Nantes, France

[Luc.bodiguel@univ-nantes.fr](mailto:Luc.bodiguel@univ-nantes.fr)



**MYCALL**

**Frugal research**  
Formes urbaines  
et gouvernance alimentaire



UNIVERSITÉ DE NANTES

*Droit et changement social*

# La « justice » alimentaire: organisation traditionnelle

*Cadre de réflexion: Frugal et Micaal*

**L'aide alimentaire** pour assurer la justice alimentaire: achat/ collecte de denrées alimentaires,  
invendues ou non:

Fonds UE et FR

**Associations agréées**

**Distributeurs du secteur alimentaire et opérateurs de la restauration collective**

**Département:** aides financières pour l'achat de denrées alimentaires

**Communes et intercom (CCAS):** bons alimentaires, paniers, groupement d'alimentation familiale

**Autres dispositifs favorisant la justice alimentaire:**

**Collectivités et métropoles:** différenciation tarifaire pour la restauration scolaire

**Fonds de la politique de la ville:** financement projets de solidarité alimentaire (cts de ville)

**Services publics d'eau et d'assainissement:** mesures sociales visant à rendre effectif le droit à l'eau potable à l'assainissement

# La « justice » alimentaire: nouvelle voie

Cadre de réflexion: Frugal et Micaal

politique de l'alimentation

+  
politique de santé

PNA

PNNS

PNNA

PAT

Art. L. 1 du Code rural

le PNA « *détermine les objectifs de la politique de l'alimentation (...) en prenant en compte notamment la **justice sociale**, l'éducation alimentaire de la jeunesse et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour assurer l'**ancrage territorial** de cette politique, il précise les modalités permettant d'**associer les collectivités territoriales à la réalisation de ces objectifs**. Il propose des catégories d'actions (...) dans le **respect des orientations du programme national relatif à la nutrition et à la santé** défini à l'Art. L. 3231-1 du code de la santé publique. »*

*Justice ou sécurité  
alimentaire?  
Adéquat?*



# Les projets alimentaires territoriaux

## ➤ Elaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire



- *à l'initiative de l'Etat et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire*
- *s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire*

Sa force

GOVERNANCE SOUPLE,  
PARTICIPATIVE, MULTIACTEURS  
...  
CO-APPRENTISSAGE?  
CO-CONSTRUCTION?

Mais aussi sa faiblesse

VOLONTÉ DES PARTIES  
...  
COMMUNICATION  
INSTRUMENTALISATION

# Retour de crise et solidarités alimentaires

- *Cadre de réflexion:*
  - *Manger au temps du coronavirus, Dir. Darrot, Chiffoleau, Marechal*
    - *Enquête publiée sur: [rmt-alimentation-locale.org](http://rmt-alimentation-locale.org)*
    - *Sources : verbatim via questionnaire ouvert sur internet + Presse et sites internet*
      - *Publications à venir: ouvrage collectif édition Apogée et article collectif Revue « Systèmes alimentaires / Food Systems »*

# *Bricolage local... ou l'importance de la proximité*

- *"La solidarité **au sein de l'immeuble** s'est mise en place : récupération de paniers de légumes du producteur pour les habitants de l'immeuble. On partage **les bons plans du quartier** pour acheter local / bio, faire les courses et partager des plats maison pour les voisins qui sont âgés et ne peuvent pas bouger"* (Consommateur, Rhône-Alpes, 22 avril) ;
- *"depuis maintenant 2 semaines, nous avons mis en place un groupe "WhatsApp" des **habitants de la rue** pour que chaque habitant puisse proposer des achats groupés en circuit court en solidarité avec les producteurs et en solidarité avec les habitants les plus âgés ou les plus faibles de la rue"* (Consommatrice, 35700, 9 avril ).

# *Des partenariats renforcés ou inédits...*

- *“grâce à la **coordination des [13] associations d'aide alimentaire avec le CCAS et les services de la ville**, a été très rapidement mis en place une aide financière aux familles qui bénéficiaient à la cantine, de la gratuité ou du tarif de la tranche la plus basse”* (Chargée de mission alimentation Brest Métropole, 14 avril).
- Le **réseau Cocagne** distribue des *“paniers solidaires exceptionnels à destination de personnes en situation de précarité, relayées principalement par les **CCAS**, mais aussi des **associations comme RESF**, la livraisons de fruits et légumes frais pour les distributions d'aide alimentaire qui en manquaient cruellement, (...) avec les **partenaires historiques tels que le Secours Catholique ou le Secours Populaire”*** (Réseau Cocagne, 8 avril).

# *Et les PAT dans la crise?*

- Aucune remontée pendant la période de crise:
  - trop tôt?
  - pas prêts?
  - biais de l'enquête?
- Quelques remontées ultérieures (Lyon...) mais peu (sous réserve).



# Leçon principale: les inégalités se creusent en temps de crise

- **Les plus démunis immédiatement en situation de détresse alimentaire:**
  - *"Je suis intérimaire et là je n'ai plus de missions, je fais avec le peu que j'ai... 60 à 70% en moins dans le portefeuille".* Parmi les doléances recueillies auprès des étudiants, on peut trouver : « urgent, plus rien à manger » (Sud Ouest avec AFP, 3 avril 2020).
  - *« Nous observons **de plus en plus de gens demandeurs d'aide alimentaire** que ce soit dans la rue ou dans des squats de fortune dans tout le 93. Beaucoup d'appels également de particuliers en détresse qui nous demandent des colis alimentaires pour tenir la semaine car ces personnes ne travaillent pas en ce moment"* (Association Entraides Citoyennes, 29 avril) ;
  - *"On a vu des **cas extrêmement problématiques, des personnes qui n'avaient pas mangé depuis deux, trois jours, d'autres qui étaient contraintes de faire les poubelles. Il y a vraiment des conditions financières dramatiques, en plus, souvent, d'une détresse psychologique"*** (Politis, 22 avril).
  - *"On essaie de récolter un maximum de plantes sauvages comestibles (...). Pour faire des cakes salés ou des salades avec ce que l'on a pu trouver d'œufs, des restes de farine ou de graines de lin broyées trouvées dans les placards... On achète des plants de tomates des graines, des pots, des fruitiers... Autant que possible lors de promotions où ces plants sont encore abordables (...) **Le congélateur nous permettra de tenir autant que faire se peut... Mais être confinés lors d'une saison, où les fruits se font rares voire inexistantes au jardin : c'est très dur"*** (Consommatrice, Bretagne, 4 mai).

# Leçon principale: les inégalités se creusent en temps de crise

- **Extension du champ des détresses alimentaires aux « border line »:**
  - *“La précarisation alimentaire se manifeste à première vue par l’augmentation du nombre de personnes qui ont recours à l’aide alimentaire. (...) Mais le recours à l’aide alimentaire est la partie émergée d’un iceberg. **Une partie de la population qui bouclait ses fins de mois difficilement mais ne bénéficiait pas d’aide spécifique ou d’une aide discrète se retrouve en plus grande difficulté. Mais elle n’a pas l’habitude ou ne veut pas recourir à des aides par honte ou car elle s’estime moins dans le besoin que d’autres. Une partie des personnes en précarité alimentaire sont donc hors des radars sociaux**” (Bricas N. et al., mai 2020).*
  - *“En l’absence de cantine scolaire, la « fracture alimentaire » redoutée. **La précarité gagne du terrain chez les familles modestes.**” (Le Monde, 25 mai).*